



Champenoux, le 10 avril 2025

Service Urbanisme
Hugo BRAGHINI • 03 83 31 74 37

urbanisme@comcom-sgc.fr

[SITE DE CHAMPENOUX](#)

Monsieur le Président de la Mission
Régionale d'Autorité Environnementale
DREAL Grand Est – Service évaluation
environnementale

14 rue du Bataillon du Marche n°24
BP 10001
67050 STRASBOURG Cedex

Objet : Demande de saisine de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) pour l'étude au cas par cas dans le cadre de la modification de droit commun n°1 du plan local d'urbanisme intercommunal, secteur Grand Couronné

Monsieur le Président,

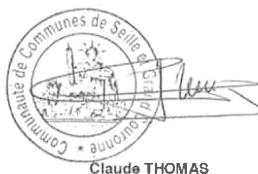
Dans le cadre de la procédure de modification de droit commun n°1 du PLUi de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné, conformément aux articles R.104-28 et suivants du code de l'urbanisme, le projet est soumis à examen au cas par cas.

Ainsi, j'ai l'honneur de solliciter la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) pour avis. Vous trouverez ci-joint le dossier d'étude au cas par cas ainsi que la notice de présentation de la modification de droit commun n°1.

La Communauté de Communes se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Claude THOMAS



Claude THOMAS
2025.04.11 17:23:18 +0200
Ref:8547095-12835252-1-D
Signature numérique
le Président

